

Site Natura 2000
« Val d'Allier et Limagne brivadoise »
FR 8301072



Bilan annuel d'activité
Année 2014



SMAT du Haut-Allier
42, avenue Victor Hugo
BP 64
43 300 Langeac

Tél : 04-71-77-28-30
Fax : 04-71-77-19-14
E-mail : accueil@haut-allier.com



Sommaire

SOMMAIRE	1
I. PREAMBULE	2
II. ANIMATION DU SITE	3
1. GESTION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D’INTERET COMMUNAUTAIRE	3
1.1 <i>Contrats Natura 2000 agricoles</i>	3
2. EVALUATIONS D’INCIDENCES	6
3. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	7
4. INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION	8
4.1 <i>Création / mise à jour d’outils de communication, média</i>	8
4.2 <i>Prise de contact avec des partenaires potentiels</i>	8
4.3 <i>Organisation de réunions d’information ou de manifestations</i>	10
4.4 <i>Communication / Animation auprès de scolaires</i>	10
4.5 <i>Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site</i>	11
5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES	12
5.1 <i>Suivi des autres démarches en lien avec le site</i>	12
6. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET DE LA GOUVERNANCE DU SITE	14
6.1 <i>Organisation de la gouvernance du site</i>	14
6.2 <i>Gestion administrative et financière</i>	14
III. SYNTHESE DE L’ANIMATION 2014 SUR LE SITE “VAL D’ALLIER ET LIMAGNE BRIVADOISE”	16
1. BILAN DU TEMPS D’ANIMATION SUR LE SITE	16
2. SYNTHESE FINANCIERE	17

I. Préambule

Le site « Val d'Allier et Limagne brivadoise » a été désigné au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore » de 1992. Son Document d'objectifs a été élaboré en 2007 et 2008 par le cabinet d'études Mosaique Environnement, et validé en Comité de pilotage le 27 novembre 2008. Le site abrite 272 hectares d'habitats naturels d'intérêt communautaire, dont 132 ha sont d'intérêt prioritaire (Forêts alluviales à bois tendre). 14 espèces animales d'intérêt communautaire sont présentes de façon certaine, et trois autres le sont potentiellement.

Le 12 décembre 2008, le collège des élus du Comité de pilotage avait désigné le SMAT du Haut-Allier comme structure porteuse du site, et élu M. Jean-Noël LHERITIER, Conseiller Général du canton de Brioude-nord, Président du Comité de pilotage pour la première période de trois années d'animation. Le SMAT du Haut-Allier est à nouveau structure porteuse du site depuis la réunion du Comité de pilotage du 21 novembre 2011.

Le SMAT du Haut-Allier a assuré l'animation de ce site depuis 2008. Ses missions se répartissent selon les catégories suivantes :

- Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire
- Suivi des évaluations d'incidences et veille écologique
- Suivis scientifiques et techniques
- Information, communication et sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

Le présent rapport d'activités couvre l'animation du site sur la période 01/01/2014 – 31/12/2014, il s'agit de la 6^{ème} année d'animation par le SMAT du Haut-Allier. Les actions engagées se réfèrent à la convention attributive n°2013-34.

Cette année, 48,5 jours d'animateurs ont été consacrés à l'animation du site « Val d'Allier et Limagne brivadoise ».

II. Animation du site

1. Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

1.1 Contrats Natura 2000 agricoles

Nouvelle programmation de mesures agro-environnementales

L'année 2014 est une année de transition au niveau de la Politique Agricole Commune, qui permet le financement des contrats MAET. Les contrats agricoles engagés sur le site « Val d'Allier et Limagne brivadoise » ont pris fin en 2012 et 2013, et n'ont pas pu être prolongés jusqu'à la programmation suivante. Certains agriculteurs engagés au départ se voient donc sans contrat Natura 2000 agricole depuis 2012. De nouvelles mesures sont toutefois prévues pour la nouvelle programmation de la Politique agricole commune.

Les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) ont vu le jour avec la programmation 2014-2020 de la PAC. Par rapport aux anciennes MAET proposées, de nouvelles mesures ont été créées, d'autres ont été maintenues, certaines modifiées et d'autres supprimées. Du reste, l'autorité de gestion des fonds FEADER (grâce auxquels sont financées les mesures agro-environnementales) est désormais le Conseil Régional.

Le Conseil Régional d'Auvergne a lancé un appel à candidatures pour l'émergence de Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) portés par des opérateurs à l'échelle de territoires « cohérents ». Les PAEC doivent intégrer le plus d'enjeux possibles parmi les quatre qui ont été identifiés à l'échelle auvergnate par l'autorité de gestion :

- Biodiversité (sites Natura 2000)
- Préservation de la ressource en eau (Aires d'alimentation de captages prioritaires, zones vulnérables, périmètres de contrats territoriaux)
- Séquestration du carbone (maintien des prairies naturelles en zones à risque de « céréalisation »)
- Préservation des zones humides (à rattacher à l'enjeu biodiversité ou à l'enjeu eau).

L'animateur du site a contribué à l'élaboration de la pré-candidature aux PAEC pour le territoire « Brivadois ». Ce travail a été réalisé au cours de l'été et de l'automne 2014, avec la collaboration de structures telles que la Chambre d'agriculture de la Haute-Loire, le Syndicat interdépartemental de l'Alagnon et de ses affluents (SIGAL), le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne (CEN Auvergne), le Syndicat intercommunal de gestion de la Loire et de ses affluents (SICALA), mais aussi les animatrices des SAGE Haut-Allier et Allier Aval.

Le dossier PAEC « Brivadois » présenté au Conseil Régional le 30 septembre concernait 18 communes du bassin de Brioude, et intégrait les zonages à enjeux suivants :

- Biodiversité : Sites Natura 2000 « Val d'Allier et Limagne brivadoise », « Saint-Beauzire » et « Côteaux de Montlaison – La Garenne – Prés salés de Beaumont ». Dans ce cadre sont essentiellement visés les milieux remarquables de prairies naturelles de fauche, de pelouses sèches ou encore de zones plus ou moins humides d'intérêt communautaire. Les habitats d'espèces étaient également concernés, notamment les prairies naturelles non classées d'intérêt communautaire, ainsi que les haies et autres alignements d'arbres.
- Préservation de la ressource en eau : Toutes les communes du PAEC étaient concernées par le projet d'extension des zones vulnérables, ainsi que par des projets de contrats territoriaux (affluents brivadois de l'Allier).
- Séquestration du carbone : 11 communes sont concernées par cet enjeu d'après le zonage régional fourni par la DRAAF Auvergne.

Le tableau suivant résume les mesures à engagements unitaires proposées dans le cadre de ce projet agro-environnemental et climatique (les chiffrages ont été calculés selon les données disponibles au moment de la rédaction du PAEC) :

Type de milieu	Engagement ou combinaison d'engagements	Montant unitaire (Montant plafond selon PDR Auvergne)	Montant total (Montant plafond selon PDR Auvergne)
Pré salé	HERBE 01	18,86	175,44 €/ha/an
	HERBE 04	56,58	
	HERBE 13	100,00	
Pelouse sèche	HERBE 03	148,20	148,20 €/ha/an
	HERBE 07	47,15	47,15 €/ha/an
	HERBE 01 HERBE 03 HERBE 04	18,86 148,20 56,58	223,64 €/ha/an
Prairie de fauche	HERBE 07	47,15	47,15 €/ha/an
Prairie pâturée	HERBE 03	148,20	148,20 €/ha/an
	HERBE 01 HERBE 03 HERBE 04	18,86 148,20 56,58	223,64 €/ha/an

Source : Candidature au Projet agro-environnemental et climatique – Territoire « Brivadois », Septembre 2014, SMAT du Haut-Allier

Par ailleurs, la MAE « Système herbager et pastoral » a été proposée sur les zonages à enjeu eau et à enjeu « Séquestration du carbone ». Le montant unitaire est estimé à 117€/ha/an de surfaces en herbe engagées, le niveau de risque 3 étant choisi sur ce territoire.

La MAE « Système Polyculture-élevage » était également proposée sur les zones d'action prioritaire à enjeu « Séquestration du carbone », avec un montant estimé à 100€/ha/an pour les surfaces engagées.

Les aspects budgétaires estimés sont regroupés dans le tableau suivant :

Type de mesure	Estimatif du montant annuel	Estimatif sur 5 ans
Mesures systèmes	161 900 €	809 500 €
Engagements unitaires	12 152 €	60 760 €
TOTAL	174 052 €	870 260 €

Source : Candidature au *Projet agro-environnemental et climatique – Territoire « Brivadois »*, Septembre 2014, SMAT du Haut-Allier

Cependant, le dossier ainsi présenté n'a pas été retenu par l'autorité de gestion, qui invite à renouveler une candidature à l'occasion d'un prochain appel à projets. L'année 2015 devrait donc voir l'élaboration d'un nouveau PAEC intégrant le site Natura 2000 « Val d'Allier et Limagne brivadoise ».

L'ensemble du dossier de candidature est disponible en version électronique sur demande auprès du SMAT du Haut-Allier.

2. Evaluations d'incidences

Les évaluations d'incidences font partie de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 sur un aspect plus réglementaire. Elles consistent à évaluer l'impact de travaux, d'aménagements, de manifestations ou de programmes sur les habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire d'un site, afin de les éviter, de les minimiser ou de les compenser (mesures « compensatoires »).

Durant l'année 2014, l'animateur Natura 2000 a suivi 4 dossiers :

Date / Période	Intitulé	Type de projet / description	Communes ou territoire concerné	Contact	Enjeux/Préconisation/Commentaires
Contact en janvier 2014 (Manifestation organisée en juillet 2014)	Olympides d'Auvergne (devenues Raid nature des Gorges de l'Allier)	Epreuve sportive comprenant un parcours canoë-kayak, un parcours VTT et un parcours de course à pieds.	Vieille-Brioude, communes en amont du site	Patricia Pipet (Office de commerce et d'artisanat de Brioude)	Sur le site Natura 2000 « Val d'Allier et Limagne brivadoise », les parcours empruntent des voies existantes, pas de perturbation particulière et significative. En amont, pour le parcours canoë, préconisation de l'utilisation des points d'embarquement existants. Concerne d'autres sites Natura 2000 en amont.
Mars 2014	Dépôt d'ordures	Dépôt d'ordures diverses (végétaux, déchets BTP inertes et goudrons, pots de peinture, ...) près du site de Précaillé, en limite du site Natura 2000.	Lamothe	CEN Auvergne ; Mairie de Lamothe	Le CEN Auvergne a déposé un panneau d'interdiction de dépôt des ordures indiquant les sanctions encourues. Le SMAT tente de trouver des solutions pour évacuer ces déchets, prévenir ce genre de désagrément, et faciliter les procédures à l'avenir.
Septembre 2014	Championnat du monde d'enduro	Epreuve de sports motorisés d'envergure internationale	Brioude, secteur du brivadois	Hervé Sauvayre (Président du Moto-club de Brioude)	Le tracé emprunte des voies existantes, néanmoins situées près d'habitats d'intérêt communautaire. Le public ne se situe pas sur des zones à enjeux, les impacts sont donc très limités. Rôle de la structure animatrice : Appui au remplissage du formulaire d'évaluations d'incidences, formulation d'un avis de la structure animatrice du site.
Automne 2014	Arasement du barrage de La Léproserie	Arasement de seuil sur la Senouire	Fontannes, Vieille-Brioude	DDT 43 ONEMA Communauté de communes du Brivadois (MO)	Consultation du dossier de déclaration loi sur l'eau et du rapport de SOMIVAL, maître d'œuvre pour les travaux d'arasement. Le projet est situé en amont du site Natura 2000, son objectif est totalement compatible avec les objectifs du Docob, dans la mesure où l'on souhaite rétablir la continuité piscicole. Veille nécessaire pendant la phase travaux (préconisée par SOMIVAL entre juillet et septembre).

3. Suivis scientifiques et techniques

Enquête Lucane

Le SMAT du Haut-Allier a participé à nouveau à l'enquête nationale sur le Lucane Cerf-volant. Celle-ci vise à une meilleure connaissance de la répartition de l'espèce basée sur une méthode participative. Un article de presse permettait à tout un chacun de prendre connaissance des caractéristiques de l'espèce, et de prendre contact avec le SMAT pour faire part de son observation éventuelle. De cette manière, le SMAT du Haut-Allier a récolté près d'une cinquantaine de données à l'échelle du département de la Haute-Loire. Deux données concernent les communes du site « Val d'Allier et Limagne brivadoise » : Brioude et Vieille-Brioude. Ces dernières ont été transmises à l'Office pour les Insectes et leur environnement (OPIE), qui gère cette enquête pour le compte du MNHN.

Recherche d'espèces exotiques invasives

Moule zébrée : La Moule zébrée (*Dreissena polymorpha*) a été observée sur l'étang dit « de Robert » sur la commune d'Azerat en 2014. A priori, elle avait déjà été observée en 2008 par les services de l'ONEMA. Cette espèce relativement envahissante est susceptible de créer de graves déséquilibres si elle se propage tout au long du site Natura 2000. Sa présence et son développement peuvent même avoir des conséquences sur certaines installations industrielles (encombrement de circuits de refroidissement par exemple). Une première rencontre organisée par les services de l'Etat s'est tenue sur le site de l'étang de Robert en février 2014 (participation de la DREAL Auvergne, de la DDT 43, de l'ONEMA, de la FDPPMA 43, du CEN Auvergne, du SMAT du Haut-Allier). Cette rencontre, animée avec l'appui de Sylvain Vrignaud (malacologue) a permis d'identifier l'espèce, de découvrir sa biologie et d'évoquer les pistes de sa gestion. L'objectif est donc dans un premier temps de contenir l'espèce dans l'étang de Robert, et d'éviter sa propagation d'origine humaine ou à l'occasion de crues. La première étape fut la prospection d'autres pièces d'eaux stagnantes sur le territoire de la Limagne brivadoise, dans le but de voir si l'espèce avait colonisé d'autres secteurs. C'est ainsi que l'animateur du site, avec les services de l'ONEMA, a participé à une session de prospection sur plusieurs bras morts du site. D'autre part, la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique a effectué des prospections sur les étangs de pêche.

Les prospections n'ont pas permis de découvrir d'autre foyer de *Dreissena* à l'échelle du site Natura 2000. En revanche, une espèce végétale auparavant repérée sur l'étang de Vézézoux, l'Elodée dense (*Egeria densa*) a été observée sur un bras mort près d'Ouillandre, mais situé sur le territoire de la commune d'Azerat.



Egeria densa observée près d'Ouillandre.
Source : SMAT du Haut-Allier

4. Information, communication et sensibilisation

L'information, et la communication en général sont des clés de réussite de l'appropriation locale de Natura 2000.

4.1 Création / mise à jour d'outils de communication, média

Objectif : Diffuser au grand public les informations relatives à l'animation du site dans tous ses aspects (gestion des habitats et espèces, actions de communication, gestion administrative, etc...)

Le site Internet « Natura 2000 dans le Haut-Allier » diffuse les informations concernant l'ensemble des sites portés et animés par le SMAT du Haut-Allier. Il est disponible à l'adresse URL suivante : <http://haut-allier.n2000.fr/natura-2000-dans-le-haut-allier>. Ce site Internet présente les caractéristiques de chaque site Natura 2000, les habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire justifiant leur désignation grâce à la possibilité du téléchargement des fiches du MNHN. Par ailleurs, on y retrouve les comptes-rendus de réunions, les bilans d'activités annuels ainsi que les lettres d'informations en version numérique le cas échéant.

Par ailleurs, les actualités permettent de mettre en valeur l'organisation de manifestations organisées par la structure animatrice dans le cadre de sa programmation annuelle en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire du Haut-Allier.

L'animateur du site a mis à jour les informations, actualités et documentations téléchargeables au cours de l'année 2014.

Régulièrement, l'animateur fait appel à la presse locale pour diffuser certaines informations à la population locale, que ce soit pour l'organisation de manifestations ou encore l'information de l'intervention de bureaux d'études sur le terrain, et les bilans des réunions de comités de pilotage. Les articles de presse parus en 2014 se trouvent en annexes.

4.2 Prise de contact avec des partenaires potentiels

Rencontre des AAPPMA concernées par le site

L'activité de pêche de loisirs est très présente sur le secteur de la Limagne brivadoise. La prise de contact avec les responsables de cette activité paraissait nécessaire et indispensable à l'appropriation locale de Natura 2000. Les pêcheurs constituent potentiellement des partenaires de terrain de premier plan.

L'animateur a pris contact avec les présidents des trois associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique concernées par le site Natura 2000 « Val d'allier et Limagne brivadoise », à savoir :

- AAPPMA de Brioude
- AAPPMA de Sainte-Florine / Mégecoste
- AAPPMA d'Auzon (gestionnaire de l'étang de Vézézoux).

Deux rencontres ont ainsi été effectuées, l'une avec les Présidents des AAPPMA de Brioude et d'Auzon, une seconde avec le Président de l'AAPPMA d'Auzon.

Ces rencontres fructueuses ont permis de mettre en évidence des enjeux et idées d'actions communes, en particulier sur la problématique des espèces exotiques invasives, sur la présence de dépôts sauvages de déchets près des cours d'eau, etc ... Il est également à noter que la communication entre les structures est essentielle pour une collaboration efficace. Jusqu'à présent, assez peu d'information sur Natura 2000 était diffusée auprès de la majorité des acteurs de la pêche. Des projets dans ce sens devraient se concrétiser en 2015 (livret de sensibilisation à destination des pratiquants de pêche).

Rencontre des nouveaux élus de Vieille-Brioude / Suivi du projet de requalification des terrasses

Les élections municipales de mars 2014 ont conduit à un changement du maire sur plusieurs communes, dont celle de Vieille-Brioude. Cette commune ayant en cours un projet de requalification de terrasses situées sous l'église du village, pour lequel elle avait eu contact avec le SMAT, et étant concernée par trois sites Natura 2000, il paraissait important de rencontrer les nouveaux élus. L'animateur a donc rencontré trois conseillers municipaux concernés par les thématiques environnementales, afin de leur présenter la démarche et les outils d'actions en site Natura 2000.

Les travaux relatifs au projet de requalification des terrasses se sont poursuivis au cours de l'année 2014, avec la mise en place d'un verger conservatoire sur les terrains disponibles. L'animateur du site a accompagné la commune dans la réalisation de ce verger au vu des enjeux liés au site Natura 2000 (emplacements des arbres, etc...). Le verger devrait être géré par l'association du Musée de la Vigne de Vieille-Brioude.

Echanges avec le CEN Auvergne

Chaque année, le SMAT du Haut-Allier et le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne se rencontrent pour échanger sur leurs programmes d'actions respectifs. Certains sites comme celui de Précaillé concernent à la fois une gestion par le CEN Auvergne et un site Natura 2000, d'où l'intérêt de coordonner les programmes d'actions. Ce rendez-vous annuel est l'occasion d'une véritable collaboration constructive dans le domaine de la gestion des espaces naturels.

Contacts divers

Le site de la Léproserie a été récemment racheté par un porteur de projet souhaitant aménager des hébergements touristiques dans les actuels locaux dégradés. Ce site abrite une colonie de reproduction de Barbastelle, espèce d'intérêt communautaire. L'animateur a pris contact avec le porteur de projet afin de le rencontrer et de l'informer des enjeux de conservation de cette colonie. La rencontre s'est faite sur le site le 14 avril 2014. La localisation précise de l'emplacement estival de la colonie de reproduction de Barbastelle a été indiquée au porteur de projet. La colonie se situe derrière un volet ouvert de manière permanente. Le porteur de projet a indiqué que le maintien de ce volet en l'état ne

poserait pas de problèmes. En revanche, il ne souhaite pas valoriser la présence de ce patrimoine auprès du public hébergé malgré la proposition de l'animateur.

Le SMAT du Haut-Allier a pris contact avec les services de la Protection judiciaire de la jeunesse, dans le cadre d'un potentiel partenariat. Il pourrait concerner le site de la Limagne brivadoise, et notamment des chantiers d'enlèvement de déchets ou encore d'élimination ou de limitation des espèces invasives. L'idée de ce partenariat est la participation à ces chantiers de jeunes placés sous la responsabilité de la PJJ, en contrepartie de leur sensibilisation aux problématiques environnementales par l'animateur Natura 2000.

4.3 Organisation de réunions d'information ou de manifestations

Le SMAT du Haut-Allier, à travers le Pays d'art et d'histoire du Haut-Allier, organise chaque année des sorties nature sur son territoire destinées au grand public. Cette année, une sortie intitulée « La clef des champs » était organisée sur le site de Précaillé, commune de Lamothe, le 4 octobre 2014, avec l'accord du CEN Auvergne propriétaire du site. Un guide-conférencier a présenté les spécificités de la dynamique fluviale et du patrimoine naturel relatif à la rivière Allier et plus particulièrement à la Limagne brivadoise. Une quinzaine de personnes ont participé à ce rendez-vous toujours apprécié.

4.4 Communication / Animation auprès de scolaires

Foire bio de Langeac

Chaque année, à l'occasion de la Foire Bio de Langeac, le SMAT du Haut-Allier est sollicité pour des interventions auprès de scolaires d'écoles primaires de Langeac, Mazeyrat d'Allier, Lachaud-Curmilhac et Pinols. Cette année, la thématique du jardinage écologique était au cœur de la manifestation. Les animateurs Natura 2000 ont réalisé des interventions sur la thématique des animaux « amis du jardinier », insectes et autres. Il s'agit d'une occasion particulièrement opportune de faire découvrir aux scolaires les intérêts de la préservation de la biodiversité. Près d'une centaine d'élèves ont ainsi été sensibilisés lors de cette journée.

Intervention auprès de classes de quatrièmes

Le collège Saint-Julien de Brioude a sollicité le service Environnement du SMAT du Haut-Allier pour une intervention auprès de trois classes de quatrième, sur la thématique de la rivière Allier, en particulier la biodiversité et le cycle de l'eau qui la caractérisent. L'animateur Natura 2000 et la cellule du SAGE Haut-Allier (Aude LAGALY et Amaury THOLLOT) sont intervenus le 3 et le 16 octobre auprès de ces scolaires. Environ **65 élèves** ont été sensibilisés au cours de ces trois interventions.



Une classe de 4ème du Collège Saint-Julien de Brioude sur le site de Précaillé.

Source : SMAT du Haut-Allier

4.5 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

L'animateur a participé en tant que stagiaire à une formation sur la gestion des prairies naturelles et identification des bivalves et écrevisses au printemps 2014.

Cette formation a été proposée par la Cant'ADEAR, structure spécialisée dans l'accompagnement et la formation agricole dans le département du Cantal. L'animateur a participé à deux journées de formation, alternant apports théoriques et application sur le terrain, en avril 2014 à Apchat (63) puis à Loubresse (15). L'intervenant, Cyril Agreil (entreprise Scopela), a présenté les différentes méthodes de valorisation de l'herbe au sein d'une prairie naturelle, et les cycles naturels de la végétation à prendre en compte dans sa gestion.

Ces deux journées ont permis à l'animateur de découvrir les principes d'une gestion durable des prairies naturelles, privilégiant les cycles naturels et la diversité de la végétation tout en étant économiquement rentable. Les principes acquis pourront être diffusés à l'occasion de la rencontre d'agriculteurs, et être pris en compte dans la mesure du possible au niveau des nouvelles mesures agro-environnementales et climatiques.

5. Veille à la cohérence des politiques publiques

5.1 Suivi des autres démarches en lien avec le site

Le SMAT du Haut-Allier, en tant que structure animatrice du site, a suivi les projets en cours en interne, ainsi que la cohérence globale de l'animation des sites Natura 2000 aux niveaux départemental et régional. Ainsi, l'animateur Natura 2000 a participé aux démarches et réunions suivantes :

- **Réunion des structures animatrices** Natura 2000 en Haute-Loire (9 décembre 2014 au Puy-en-Velay)
- **Séminaire régional** Natura 2000, organisé par la DREAL Auvergne les 18 et 19 septembre 2014 dans le département de l'Allier. Ce rendez-vous est l'occasion de s'informer sur les actualités du réseau Natura 2000, des fonds européens, des nouvelles dispositions réglementaires, etc... mais aussi de voir sur le terrain des réalisations faites dans le cadre de contrats Natura 2000.

Intitulé	Partenaires ou contacts (le cas échéant)	Rôle / intervention de la structure animatrice
Projet de Parc Naturel Régional "Sources et Gorges de l'Allier"	Association de préfiguration du PNR « Sources et Gorges de l'Allier »	L'avant-projet de charte a été finalisé au cours de l'année 2014. L'animateur a relu cet avant-projet et apporté ses remarques auprès de l'association de préfiguration.
Partage des données habitats	Conservatoire botanique national du Massif-Central (CBNMC)	Fourniture des rapports d'études et bases de données relatifs à la végétation et aux habitats naturels en sites Natura 2000.
Réseau de suivi sur l'Ambroisie à feuilles d'Armoise	CPIE du Velay Agence Régionale de Santé	Participation à une réunion sur la lutte contre l'Ambroisie (27/02/2014), recherche de l'espèce sur le site « Val d'Allier et Limagne brivadoise », non rencontrée (prospection sur ½ journée seulement).
Groupe Régional Auvergne Plantes Exotiques Envahissantes (GRAPEE)	Membres du GRAPEE	Participation à la réunion du 18/03/2014 à Lempdes (63)
Entretien du Domaine public fluvial	Direction départementale des territoires 43 ONEMA SD 43	Suivi des travaux conduits près du Pont de Lamothe sur invitation de la DDT, préconisations pour la phase de travaux, visite préalable de terrain (02/06/2014), visite de chantier (03/09/2014). A l'avenir, projet de concertation pour la gestion du Domaine Public Fluvial à l'échelle du site Natura 2000.
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Allier Aval	Etablissement Public Loire (EPL) Cellule SAGE du Haut-Allier	Réalisation d'une note technique préalable à l'avis sur le projet de SAGE, mettant en lien les dispositions du SAGE et les actions du Docob du site Natura 2000. Avis sur le zonage de l'espace de mobilité de la rivière Allier à l'échelle du site Natura 2000. Les actions et dispositions du SAGE vont dans le sens des objectifs de développement durable du Docob.

Plan régional d'actions (PRA) Odonates	CEN Auvergne Comité de pilotage du PRA	Participation à la réunion du 2 décembre à Clermont-Ferrand, lien avec les actions en faveur des Odonates conduites sur les sites Natura 2000.
Contrats territoriaux sur les affluents brivadois de l'Allier	DREAL Auvergne	Suivi de l'émergence de contrats territoriaux sur les affluents brivadois de la rivière Allier. Ces projets concerneraient une dizaine de bassins versants recoupés par le site « Val d'Allier et Limagne brivadoise ». Par ailleurs, ces projets s'intégreraient au PAEC du secteur « Brivadois ». Participation à la réunion du 12 décembre 2014 en Sous-préfecture de Brioude.
Projet de révision des zones vulnérables	Services de l'Etat	Recherche d'informations sur la mise en place du nouveau programme et du nouveau zonage dont le projet s'étend sur bon nombre de communes du bassin brivadois.

6. Gestion administrative, financière et de la gouvernance du site

6.1 Organisation de la gouvernance du site

- Organisation de la gouvernance du site Natura 2000

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 "Val d'Allier et Limagne brivadoise" a été réuni le **8 décembre** 2014 à Vieille-Brioude, sous la présidence de Jean-Noël LHERITIER, Conseiller Général du canton de Brioude-nord. Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur les actions déroulées en 2014, mais aussi sur les actions prévues sur l'année 2015.

Cette réunion étant organisée au terme d'une période de trois années d'animation du site (2012-2014), la DDT 43 a organisé l'élection de la structure porteuse et du Président du Comité de pilotage du site. Jean-Noël LHERITIER, a été réélu Président du Comité de pilotage pour trois ans. Le SMAT du Haut-Allier a été réélu structure porteuse du site Natura 2000 pour une durée de trois ans également.

La nouvelle convention de transfert a été signée en date du **22 décembre 2014**.

- Base de données pour l'envoi électronique des documents aux membres du Comité de pilotage

Le SMAT du Haut-Allier, dans un souci d'économie des ressources, a demandé par courrier postal à chacun des membres du Comité de pilotage du site s'il souhaitait recevoir tous les documents et invitations relatifs à Natura 2000 uniquement par voie électronique (par e-mail). 18 membres ont à ce jour répondu favorablement sur un total de 42, soit un peu moins de la moitié des membres. Ceux qui n'ont pas répondu ou ont répondu défavorablement continueront à recevoir les documents en version papier.

- Participation à la gouvernance de la structure animatrice

L'organe décisionnel du SMAT du Haut-Allier est le Comité Syndical, composé d'élus de chacune des communes du SMAT, et d'élus du Conseil Général de la Haute-Loire. L'animateur participe à l'organisation des réunions du Comité syndical, et présente régulièrement les actions réalisées au titre de la politique Natura 2000. Ces actions sont également présentées au cours des réunions de la Commission Environnement du SMAT du Haut-Allier, et au cours des réunions d'équipe organisée avec les agents de chaque service.

6.2 Gestion administrative et financière

- Rapport d'activité et bilan financier

Le SMAT a rédigé un rapport d'activité pour présenter les actions accomplies en 2013 et 2014. Ce document dresse le bilan annuel de la gestion administrative de la mise en œuvre du programme d'actions sur le site ainsi que le bilan financier détaillé.

- **Programme d'action prévisionnel 2015**

A partir du programme d'actions prévisionnel du DOCOB, ainsi que du bilan des actions précédentes, le SMAT a élaboré un programme prévisionnel pour l'année 2015.

- **Demande de financements**

La cellule environnement du SMAT a élaboré une demande de financement pour la mise en œuvre des actions prévues dans le DOCOB en 2015, sur la base du programme prévisionnel dressé précédemment. La demande de subventions concernait seulement le premier semestre de l'année 2015, financé à 100 % par des fonds de l'Etat. Cette demande a été transmise à la DREAL Auvergne, service instructeur des dossiers de financement Natura 2000.

Pour le premier semestre 2015, les actions suivantes ont été inscrites à la demande d'aide :

<i>Plan de financement</i>	<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Intitulé actions N° action DOCOB</i>	<i>Nature</i>	<i>Montant en €</i>	<i>DREAL Auvergne (Etat)</i>	
Action AC1 Animation / mise en œuvre du DOCOB	Coûts salariaux :			
	- Animateur 2	4 485,18 €	4 485,18 €	
	- Direction	319,68 €	319,68 €	
	- Comptabilité \ finances	173,86 €	173,86 €	
	- Adm/Marché public	133,35 €	133,35 €	
	- Secrétariat 1	200,03 €	200,03 €	
	- Secrétariat 2	201,77 €	201,77 €	
	Frais professionnels	15,25 €	15,25 €	
	Coûts de fonctionnement structure et spécifiques :	907,25 €	907,25 €	
Sous-total animation		6 436,37 €	6 436,37 €	
Action AC5 Conception et édition d'une plaquette de sensibilisation à l'attention des pratiquants de la pêche	Conception et mise en page	347,72 €	347,72 €	
	Impression 1000 exemplaires	HT	436,00 €	436,00 €
		TVA	87,20 €	87,20 €
Action CP1 Concertation autour de la gestion du Domaine public fluvial	Prestation extérieure	€ net	3 103,00 €	3 103,00 €
	Sous-total actions		3 973,92 €	3 973,92 €
Frais d'annonces MAPA	BOAMP	HT	180,00 €	180,00 €
		TVA	36,00 €	36,00 €
Sous-total achats		216,00 €	216,00 €	
TOTAL		10 626,29 €	10 626,29 €	

- **Mise à jour de la base de données SUDOCO**

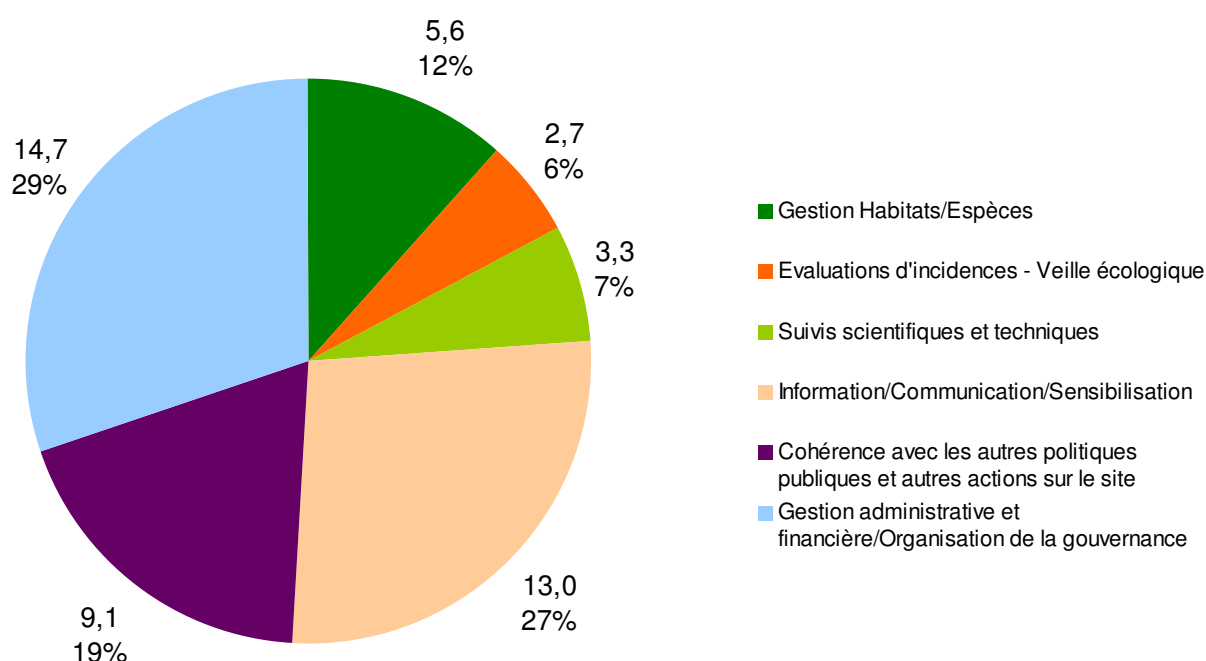
La mise à jour de la base de données s'est poursuivie en 2014, elle n'est cependant pas achevée. Ce travail se poursuivra au cours de l'année 2015.

III. Synthèse de l'animation 2014 sur le site "Val d'Allier et Limagne brivadoise"

1. Bilan du temps d'animation sur le site

Le graphique suivant illustre la part du temps d'animation (nombre de jours et % correspondant) consacré à chaque partie de l'animation globale, selon le classement précédent :

**Répartition du temps d'animation sur le site "Val d'Allier et Limagne brivadoise"
Année 2014**



En 2014, une part importante de l'animation a été consacrée à la communication, c'est notamment le cas envers les responsables des activités de pêche (AAPPMA's locales), mais aussi pour des scolaires brivadois. On note une part assez importante pour la cohérence avec les autres politiques publiques et autres actions, il est vrai que celles-ci ont été assez nombreuses et variées cette année.

Ce temps d'animation est cependant nécessaire, et peut vite se révéler important en fonction de la nature du dossier étudié. La part de la gestion administrative reste importante, il est difficile de la réduire au vu des tâches administratives dont le nombre et la complexité ne vont pas en diminuant au cours des années.

2. Synthèse financière

Le tableau suivant résume les dépenses et les recettes engagées pour l'année 2014 sur le site "Val d'Allier et Limagne brivadoise" (Convention n°2013-34) :

Nom de l'action	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat demandé	Financement FEADER demandé	Autofinancement SMAT
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	10 937,81 €	6 309,38 €	4 637,98 €	36,20 €
Frais professionnels		45,75 €			
TOTAL (Réalisé 2014)		10 983,56 €	6 309,38 €	4 637,98 €	36,20 €

A Langeac, le 26 Février 2015

Le Président du SMAT du Haut-Allier

Guy Vissac



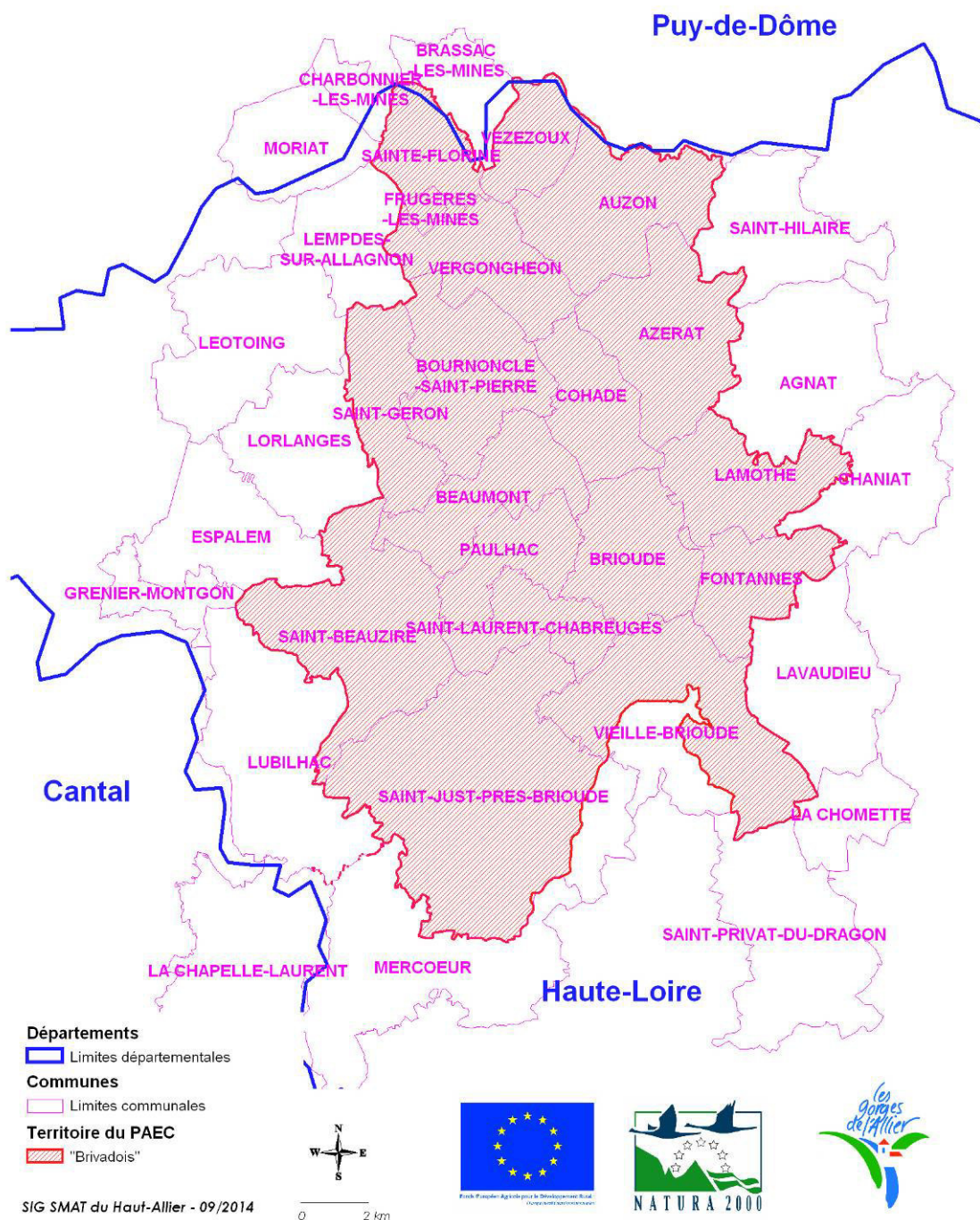
Annexes

Carte du territoire "Brivadois" pour lequel un Projet agro-environnemental et climatique a été élaboré en 2014

Source : SMAT du Haut-Allier

Projet agro-environnemental et climatique Territoire "Brivadois"

Carte n°1 : Présentation du territoire



Recherche lucane et rosalie désespérément



Le lucane cerf-volant et la rosalie des Alpes sont les héros d'une grande enquête participative. Les animateurs Natura 2000 du SMAT de Langeac sont en effet chargés de collecter toutes les informations ramenées par les particuliers sur ces deux grands coléoptères. Déjà étudié en 2012, le lucane fait l'objet d'une nouvelle étude, pour affiner les connaissances sur son habitat. Quant à la rosalie, facilement reconnaissable à sa couleur bleu velouté et à ses tâches, c'est une espèce protégée en France, dont la répartition est encore peu connue des entomologistes. D'après le suivi européen, ces populations semblent en régression dans les pays d'Europe du nord. Mais qu'en est-il en France ? L'Opie (Office pour les insectes et leur environnement) a donc lancé une nouvelle enquête sur ce magnifique insecte. Pour participer, c'est simple, il suffit de tirer le portrait à l'une de ces deux bestioles et de remplir une fiche, disponible au SMAT, pour indiquer le lieu où on l'a croisée. Renseignements au 04 71 77 28 30.

Page 21 - La Ruche - Vendredi 18 juillet 2014

NATURA 2000 ■ Le site « Val d'Allier et Limagne brivadoise » est au cœur de toutes les attentions

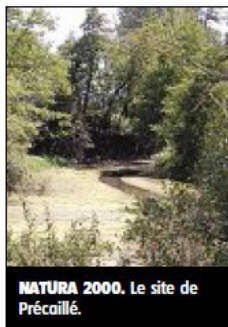
La gestion du lit de la rivière Allier sera abordée en 2015

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Val d'Allier et Limagne brivadoise » s'est réuni à Vieille-Brioude, sous la présidence de Jean-Noël Lhéritier, conseiller général de Brioude Nord.

Il regroupe élus, services de l'État et représentants des acteurs socioprofessionnels du territoire. Cette réunion annuelle est l'occasion de présenter les actions conduites dans le cadre de Natura 2000 sur l'année écoulée et de pas-

ser en revue les actions programmées l'année suivante. C'est également une bonne occasion de rappeler les nombreux enjeux environnementaux et socio-économiques du site de la Limagne brivadoise. En effet, la rivière Allier crée en permanence une grande diversité de milieux naturels, favorisant le développement de nombreuses espèces animales et végétales, dont certaines sont en danger à

l'échelle européenne. Au-delà du maintien de la biodiversité, la dynamique fluviale de l'Allier et les milieux naturels qui en découlent sont des conditions nécessaires pour obtenir une eau potable de bonne qualité. Ainsi, le captage du Précaillé, mis en place sur un site géré par le CEN Auvergne, donne une eau de qualité parmi les meilleures d'Auvergne en zone alluviale, selon les mesures de



l'Agence régionale de santé. Cependant, de plus en plus d'espèces végétales ou animales exotiques invasives viennent créer des déséquilibres et peuvent même poser des problèmes de santé publique, c'est le cas de l'ambroisie à feuilles d'armoise, désormais observée régulièrement sur le Brivadois.

En 2015, la thématique de la gestion du lit de l'Allier sera abordée de manière concertée. Par

ailleurs, la gestion du bois bocager fera l'objet d'une demi-journée dédiée aux élus et agriculteurs. À l'issue de la réunion, les élus du comité de pilotage ont procédé à l'élection du président du Comité de pilotage : M. Lhéritier a été réélu à l'unanimité. Le SMAT du HautAllier a été réélu structure porteuse de ce site Natura 2000. ■

Infos. <http://haut-allier.n2000.fr/natura-2000-dans-le-haut-allier>